

Contrôle

Monte Handicapé/Elévateur PMR

2021/2022



Contrôle Monte Handicapé et Elévateur PMR



Les montes handicapés permettent aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder aux niveaux et étages supérieurs/inférieurs comme le principe d'ascenseur.

Il suffit de mettre le fauteuil roulant sur la plateforme du monte handicapé et d'actionner les boutons de levage. Les montes handicapés doivent être contrôlés tous les 6 mois. Une règlementation applicable depuis 2004.

Cette vérification comprend :

- · Vérification visuelle de l'état de l'équipement,
- Vérification du fonctionnement de l'équipement,
- Vérification de l'efficacité de la sécurité des PMR,
- Vérification de la conformité et de la maintenance,
- Vérification de la présence des consignes ou indication,
- Rapport de vérification par notre équipe agréée,
- · Levée des réserves (le cas échéant).

Réglementation:

- Norme NF EN 81-41 Mai 2011,
- « loi Handicap » du 11 février 2005,
- Arrêté du 8 décembre 2014.

Dans le cas de non-respect de la loi d'accessibilité de 2005, un établissement encoure d'une amende de 45 000 euros d'amende.

Que propose A.M.EX.?

Grâce à sa veille juridique, nos experts supervisent l'ensemble de vos établissements et vous prémunissent de tout écart ou risques, financier et pénal, possibles.

A.M.EX. propose de suivre le contrôle en différentes étapes :

- · Organiser et planifier les contrôles,
- Analyser les rapports de contrôle,
- · Analyser les réserves émises,
- Validation par le responsable / client,
- Allouer la levée des réserves aux divers mainteneurs choisis par le client,
- Effectuer le suivi des levées des réserves,
- Fourniture et Mise en ligne des attestations de réserve.

Tarification



Sur devis en fonction de la taille de votre

Fréquence

• Tous les 6 mois.

Vous souhaitez un devis ? Contactez-nous!

+33 (0)1 56 05 30 30

contact@amex-services.fr

Assistance Maitrise Expertise

32 Chemin Du Sautaret 38790 Saint Georges d'Epéranche Siret : 50378687300060 - certifié sous le n° 119 217 716 92